
Les notaires francilien en quelques chiffres

Publié le 17/02/2012



Présentation des notaires en quelques chiffres

Combien y a-t-il de notaires en Ile-de-France ?

Près de 2.500 notaires exercent dans les 8 départements qui composent la Région Ile-de-France. Ils emploient plus de 9.000 collaborateurs au sein de 650 études réparties sur l'ensemble du territoire régional, soit plus de 10.000 personnes qui sont les acteurs du notariat en Ile-de-France.

En 10 ans, le nombre de notaires dans la Région s'est fortement accru. Plusieurs dizaines d'études nouvelles ont été créées afin de répondre aux besoins de droit et de conseils de proximité des franciliens.

Le notariat d'Ile-de-France est un acteur du développement économique et social de la Région d'Ile-de-France, qui avec près de 12 millions d'habitants et 30% du PIB français, constitue la première métropole économique de l'Europe continentale.

Comment sont répartis les notaires en Ile-de-France ?

Les notaires d'Ile-de-France sont répartis sur tout le territoire francilien (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines et Val-d'Oise) en fonction d'un maillage territorial répondant aux besoins de droit de la population. On trouve en général une étude de notaire par canton. Les notaires franciliens reçoivent dans leurs offices environ 4.000.000 de personnes par an. Ils collectent des taxes pour le compte de l'Etat.

(chiffres au 14 mars 2019)

Paris (75)

Nombre de notaires	1 163
Nombre d'offices	292

Seine-et-Marne (77)

--	--

Nombre de notaires	204
Nombre d'offices	104

Yvelines (78)

Nombre de notaires	267
Nombre d'offices	104

Essonne (91)

Nombre de notaires	188
Nombre d'offices	63

Hauts-de-Seine (92)

Nombre de notaires	292
Nombre d'offices	79

Seine-Saint-Denis (93)

Nombre de notaires	122
Nombre d'offices	47

Val-de-Marne (94)

Nombre de notaires	166
Nombre d'offices	67

Val-d'Oise (95)

Nombre de notaires	157
Nombre d'offices	74

L'organisation du Notariat en Ile-de-France

Ils sont regroupés au sein de 5 Chambres professionnelles départementales ou interdépartementales :

- Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine (92)

Nombre de notaires	292
Nombre d'offices	79
Nombre de collaborateurs	976
Nombre d'actes rédigés	71.067

- Chambre des Notaires de Versailles (78, 95)

Nombre de notaires	424
Nombre d'offices	178
Nombre de collaborateurs	1.500
Nombre d'actes rédigés	111.000 environ

- Chambre des Notaires de l'Essonne (91)

Nombre de notaires	188
Nombre d'offices	63
Nombre de collaborateurs	790
Nombre d'actes rédigés	68.745

- Chambre des Notaires de Seine-et-Marne (77)

Nombre de notaires	204
Nombre d'offices	104
Nombre de collaborateurs	853
Nombre d'actes rédigés	84.461

- Chambre des Notaires de Paris (75, 93, 94)

Nombre de notaires	1 451
Nombre d'offices	406
Nombre de collaborateurs	5 348
Nombre d'actes rédigés	339.000

Une offre de services adaptée aux demandes des franciliens - Les offices d'Ile-de-France proposent une offre de services juridiques adaptés aux besoins des particuliers, des entreprises et de collectivités locales.

Chaque étude est apte à conseiller sa clientèle au quotidien et à rédiger des acte authentiques.

Outre leur compétence commune en droits des familles, immobilier, conseil patrimonial et fiscalité, les notaires ont acquis un savoir-faire reconnu dans le traitement d'investissements et de montages immobiliers complexes ou dans des domaines juridiques spécifiques de droit des affaires, de la propriété intellectuelle ou de droit international privé.